

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 19 décembre 2017

Délibération n°89- 2017 relative aux tableaux des enseignants-chercheurs, enseignants du second degré et BIATSS de la Campagne d'emplois 2018

VU le code de l'éducation, et notamment son article L712-3-IV-5°,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve l'ensemble des tableaux relatifs aux enseignants-chercheurs, enseignants du second degré et BIATSS de la Campagne d'emplois 2018.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	19
Membres en exercice	36	Membres représentés	11
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	11		

Décompte des suffrages

Votants	30	Pour	20	Contre	9	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée


Visa du Président

 Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Tableaux relatifs à la Campagne d'emplois 2018

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22-12-2017

Document mis en ligne le : 22-12-2017